ACADEMIE DES BEAUX-ARTS

Communiqué de presse

Académie des beaux-arts
Institut de France

Election dans la section d'Architecture
Paris, le 20 novembre 2019

Pierre-Antoine Gatier élu à l'Académie des beaux-arts
(section d'architecture) le mercredi 20 novembre

Au cours de la séance plénière du mercredi 20 novembre 2019, l'Académie des beaux-arts a élu **Pierre-Antoine Gatier** au fauteuil précédemment occupé par **Paul Andreu (1938-2018)** dans la section d'architecture. Cette élection sera soumise dans les prochains jours à l'approbation de Monsieur le Président de la République, protecteur de l'Académie.

La section d'architecture est ainsi désormais composée de 8 membres : Jacques Rougerie, Aymeric Zublena, Alain Charles Perrot, Dominique Perrault, Jean-Michel Wilmotte, Marc Barani, Bernard Desmoulin et Pierre-Antoine Gatier.

Pierre-Antoine Gatier

© Jean-François Robert

Né en 1959, Pierre-Antoine Gatier est architecte. Il est diplômé de muséologie à l'École du Louvre en 1983 et de l'École de Chaillot en 1987. Major du concours d'architecte en chef des monuments historiques en 1990, il crée son agence l'année suivante. Il débute sa carrière dans le département de la Marne et de la Haute-Marne. Il produit l'étude préalable sur les Halles de Reims (1929), vaste structure de ciment armé qui ouvre son intérêt pour la conservation de l'architecture du 20ème siècle et des patrimoines les plus récents. Il poursuit cette recherche dans le département des Alpes-Maritimes en 1999 où il est en charge de la restauration d'œuvres emblématiques de villégiature, de la Villa Kerylos à la Villa E-1027. Il manifeste son attachement aux réalisations modernes en béton armé du 20ème siècle, caractérisées par l'expérimentation et une constante évolution des modes de mises en œuvre, renouvelant les pratiques de restauration.

Son agence compte 20 collaborateurs, architectes, architectes du patrimoine, architecte-ingénieur, historiens de l'art, paysagiste qui participent à l'élaboration des projets de restauration et de mise en valeur de grands monuments comme le Domaine de Chantilly, propriété de l'Institut de France, la Villa Médicis, siège de l'Académie de France à Rome, la Bourse de Commerce et l'Opéra Comique à Paris. Soucieux de transmettre son engagement sur les nouveaux patrimoines, il intervient également dans les universités et colloques en France et à l'étranger. Il effectue des missions à l'étranger comme à la Nouvelle-Orléans après l'Ouragan Katrina en 2005, pour le Ministère de la Culture et de la Communication.

Hermine Videau – responsable du service de la Communication et des Prix
tél : 01 44 41 43 20
mél : com@academie-des-beaux-arts.fr

Pauline Teyssier – chargée des Relations Presse
tél : 01 44 41 44 58
mél : pauline.teyssier@academie-des-beaux-arts.fr

Académie des beaux-arts
23, quai de Conti - 75006 Paris

L'Académie des beaux-arts

L'Académie des beaux-arts est l'une des cinq académies composant l'Institut de France. **Forte de 63 membres répartis dans 9 sections artistiques**, elle s'attache **à promouvoir et encourager la création artistique** dans toutes ses expressions et veille à **la défense du patrimoine culturel français**. Elle poursuit ses missions de soutien à la création par les nombreux prix qu'elle décerne chaque année, une politique active de partenariats avec des institutions culturelles ainsi que **ses activités de conseil des pouvoirs publics**. Afin de mener à bien ces missions, l'Académie des beaux-arts gère son patrimoine constitué de dons et legs, mais également d'importantes **fondations culturelles** telles que la Fondation Paul Marmottan (Musée Marmottan Monet à Paris et Bibliothèque Marmottan à Boulogne-Billancourt), la Fondation Claude Monet à Giverny, la Villa Ephrussi de Rothschild à Saint-Jean-Cap-Ferrat, la Fondation Jean et Simone Lurçat à Paris et la Villa les Pinsons à Chars.

Secrétaire perpétuel : Laurent Petitgirard
Président pour l'année 2019 : Pierre Carron
Vice-président pour l'année 2019 : Jean Anguera

Section de peinture : Pierre Carron • Guy de Rougemont • Yves Millecamps • Philippe Garel • Jean-Marc Bustamante • Gérard Garouste • Fabrice Hyber

Section de sculpture : Jean Cardot • Claude Abeille • Antoine Poncet • Brigitte Terziev • Pierre-Edouard • Jean Anguera • Jean-Michel Othoniel

Section d'architecture : Jacques Rougerie • Aymeric Zublena • Alain Charles Perrot • Dominique Perrault • Jean-Michel Wilmotte • Marc Barani • Bernard Desmoulin • Pierre-Antoine Gatier *

Section de gravure : Pierre-Yves Trémois • Erik Desmazières • Astrid de La Forest • Pierre Collin

Section de composition musicale : Laurent Petitgirard • François-Bernard Mâche • Edith Canat de Chizy • Michaël Levinas • Gilbert Amy • Thierry Escaich • Bruno Mantovani • Régis Campo

Section des membres libres : Michel David-Weill • Pierre Cardin • Henri Loyrette • François-Bernard Michel • Hugues R. Gall • Marc Ladreit de Lacharrière • William Christie • Patrick de Carolis • Muriel Mayette-Holtz • Adrien Goetz

Section des créations artistiques dans le cinéma et l'audiovisuel : Roman Polanski • Régis Wargnier • Jean-Jacques Annaud • Jacques Perrin • Coline Serreau • Frédéric Mitterrand

Section de photographie : Yann Arthus-Bertrand • Sebastião Salgado • Bruno Barbey • Jean Gaumy

Section de chorégraphie : Blanca Li • Thierry Malandain • Angelin Preljocaj

Membres associés étrangers : S.M.I. Farah Pahlavi • Leonard Gianadda • Seiji Ozawa • Woody Allen • SA Karim Aga Khan IV • SA la Cheikha Mozah • Sir Norman Foster • Philippe de Montebello • Antonio Lopez Garcia • Jiří Kylián

* élu le mercredi 20 novembre 2019, dans l'attente du décret d'approbation du Président de la République